

A young woman with long hair and glasses, wearing a purple lace-trimmed dress, is playing a violin on a stage. The background is dark, and the lighting is focused on her. A large white curved shape overlaps the right side of the image.

# MATURITÉ GYMNASIALE FLORIMONT

DISPOSITIFS ART/SPORT

INSTITUT

*FLORIMONT*

## Conditions d'octroi statut particulier et/ou d'une dispense des cours d'éducation physique sports, danse et arts du cirque

### Elèves de la section Maturité gymnasiale

#### A. PRÉSENTATION ET CONDITIONS D'OCTROI

La dispense du cours d'éducation physique peut être octroyée aux élèves pratiquant une discipline artistique ou sportive à haute intensité physique, participant régulièrement à des compétitions ou concours de niveau régional ou national qui impliquent une charge importante d'entraînement. Elle a pour but d'alléger l'horaire scolaire afin de permettre à l'élève qui en a le besoin de bénéficier de temps pour effectuer son travail scolaire, pour l'entraînement ou la récupération.

Pour déposer une demande de dispense, l'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit suivre la procédure suivante:

- 1. Avoir atteint le « NIVEAU REQUIS » voir ci-après ;**
- 2. Le/La responsable légal-e ou l'élève majeur-e, adresse au Doyen dans les délais fixés, un dossier complet avec les éléments ci-après :** le formulaire dûment complété et signé par les parties et une photocopie de la licence

#### B. CONDITIONS PARTICULIÈRES À NOTER

L'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit prendre connaissance des conditions suivantes :

- L'élève dispensé du cours d'éducation physique ne sera pas soumis aux évaluations et cette matière ne sera pas prise en compte dans sa certification.
- La dispense pour les élèves en OC Sport ne concerne que la partie discipline fondamentale.
- L'analyse de la demande est basée sur le niveau artistique ou sportif de l'élève et sur sa charge d'entraînement.
- **La dispense n'est valable que pour l'année scolaire en cours.**
- Tant que la décision n'est pas notifiée, l'élève est astreint-e aux cours d'éducation physique.
- La décision (octroi ou refus) de la dispense des cours d'éducation physique est communiquée directement à chaque élève intéressé-e majeur-e ou à son/sa représentant-e légal-e.
- L'élève qui cesse sa pratique artistique ou sportive de haut niveau doit en informer immédiatement son titulaire et le Doyen. La dispense du cours d'éducation physique sera alors annulée et l'élève sera tenu de réintégrer le cours.

**DELAÏ D'INSCRIPTION** Pour tous les élèves qui répondraient aux critères et niveaux requis :  
**AVANT LE ..... SEPTEMBRE 20.....**

## Demande de dispense des cours d'éducation physique

### Attestation du référent sportif

A COMPLETER EN **LETTRES MAJUSCULES – SVP** – ET EN COCHANT TOUTES LES CASES QUI CONVIENNENT

Nom et prénom de l'élève : .....

Nom et prénom du/de la **responsable sportif/ve** : .....

Fonction : .....

Association/club : .....

Téléphone : ..... Adresse Email : .....

Le/La référent/e certifie que l'élève répond aux critères requis (voir conditions d'octroi et niveaux requis. Il/elle précise le niveau sportif de l'élève :

Actuellement (2022-2023) scolarisé en Maturité :  3<sup>e</sup>  2<sup>e</sup>  1<sup>e</sup>  T<sup>ale</sup>

est/était déjà l'année précédente au bénéfice d'un statut particulier et/ou d'une dispense d'EPS

oui  non

Danseuse / danseur

Nom de l'école de danse : ..... — joindre programme détaillé des cours

Sportive / sportif-licencié-e

Nom du sport concerné : ..... — joindre une copie de la license

Est membre du (club) : .....

Fait partie (équipe/catégorie) : .....

Niveau atteint :  Régional  National  International — joindre copies des principaux résultats

Détient une Swiss Olympic Talents Card :  oui  non — joindre une copie Talets Card

### Validation des parents / de l'élève

Nous avons pris connaissance des conditions d'octroi et niveaux requis et certifions exactes les informations transmises dans le dossier :

Signature des parents « pour accord » : .....

Date : .....

Signature de l'élève « si majeur-e » : .....

Date : .....

## Dispense du cours d'éducation physique

### Niveaux artistiques/sportifs requis et justificatifs à fournir

L'élève qui remplit au moins l'une des conditions suivantes peut prétendre à la dispense du cours d'éducation physique, quelle que soit la discipline pratiquée:

- 1) Posséder une Swiss Olympic Talent card Régionale ou Nationale.
- 2) Faire partie d'une équipe nationale ou d'une sélection nationale.
- 3) Participer à un championnat de LNA ou LNB.

Il doit alors joindre le justificatif suivant : Attestation du référent sportif, copie de la Swiss Olympic Talent Card, ou attestation de la fédération nationale ou attestation du club.

L'élève qui répond aux niveaux artistiques ou sportifs minimums ci-dessous peut également déposer une demande.

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
ARTS DU CIRQUE	Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline.	Attestation du référent sportif de l'école de cirque
BASKETBALL MASCULIN	Appartenir à une équipe participant au championnat national U16, U18 1LN, LNB/LNA et comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire (hors matchs).	Attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève participe
BASKETBALL FEMININ	Appartenir à une équipe participant au championnat national 1LN, LNB/LNA ou appartenir à une équipe participant au championnat Régional CSJC Div 1 U16, U18 et comptabiliser au minimum 8h de pratique hebdomadaire (hors matchs).	Attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève participe
CYCLISME	Faire partie de TSP Cadre Cycliste Genève.	Attestation du référent sportif indiquant l'appartenance au TSP
DANSE	Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline.	Attestation du référent sportif de l'école de danse
ÉQUITATION	Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline. Posséder sa licence R de saut et avoir participé à des épreuves régionales de niveaux 12e degré et 13e degré R 110/115, 14e degré R 120/125	Attestation du référent sportif Copie de la licence R et des résultats aux épreuves régionales indiquées

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
ESCALADE	Appartenir au cadre régional de Genèveescalade.	Attestation du référent sportif de Genèveescalade
ESCRIME	Participer au circuit national jeunesse (CNJ)	Attestation du référent sportif Justificatifs du classement obtenu au CNJ
FOOTBALL FEMININ	Appartenir au contingent d'une équipe M17 M19 de 1e ligue ou ligue supérieure	Attestation du référent sportif du club indiquant l'appartenance à l'une des équipes mentionnées
FOOTBALL MASCULIN	Appartenir au contingent d'une équipe M 16, M17, M18, M21 de 1e ligue ou ligues supérieures	Attestation du référent sportif du club indiquant l'appartenance à l'une des équipes mentionnées
FOOTBALL AMERICAIN	Faire partie d'une équipe «élite» disputant un championnat national	Attestation du référent sportif Attestation du club
GOLF	Répondre aux critères du brevet sportif (BS) Féminin : Année 2009 : 12.0 / Année 2008 : 10.0 / Année 2007 : 8.0 / Année 2006 : 6.0 Masculin : Année 2009 : 10.0 / Année 2008 : 8.0 / Année 2007 : 6.0 / Année 2006 : 4.0	Attestation du référent sportif Justificatif du BS
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE	Concourir dans la catégorie FIG	Attestation du référent sportif indiquant la catégorie de pratique
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	Concourir dans les catégories P4, P5, P6 PA amateurs ou P6 amateurs	Attestation du référent sportif indiquant la catégorie de pratique
HANDBALL FEMININ	Faire partie d'une équipe M16 inter, M18 inter ou de 2e ligue	Attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipes mentionnées
HANDBALL MASCULIN	Faire partie du contingent M15, M17, ou M19 de l'Académie de Genève Handball ou d'une équipe de 1e ligue	Attestation du référent sportif indiquant l'appartenance à l'une des équipes mentionnées
HOCKEY SUR GLACE FEMININ	Faire partie d'une équipe disputant le championnat SWHLA ou SWHLB. Les joueuses évoluant en SWHLC ou SWHLD doivent pouvoir attester d'une pratique régulière dans les deux championnats et consacrer au minimum 6h hebdomadaires à la pratique de la discipline	Attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève évolue ou l'appartenance à l'une des équipes mentionnées

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
HOCKEY SUR GLACE MASCULIN	Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline et participer à un championnat U17-Top ou U20-ToP.	Attestation du référent sportif indiquant le championnat dans lequel l'élève évolue ou l'appartenance à l'une des équipes mentionnées
JUDO	Appartenir au groupe restreint du CRP Romandie	Attestation du référent sportif Attestation du CRP Romandie
KARATE	Participer aux compétitions de la Swiss Karate League	Attestation du référent sportif Classements obtenus aux compétitions de la Swiss Karate league
NATATION	Avoir atteint 8 points au min. selon la table «Rudolph» dans 2 disciplines (bassin de 50m) ou être qualifié-e pour les championnats suisses Élite ou Espoirs de l'année en cours	Attestation du référent sportif Extrait de Swiss Swimming justifiant les points Rudolph obtenus
PATINAGE ARTISTIQUE	Consacrer au minimum 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline et être inscrit à « la condition physique »	Attestation du référent sportif Attestation du club indiquant la préparation physique
PLONGEON	Appartenir à une sélection régionale ou être sélectionné-e pour les championnats suisses	Attestation du référent sportif et attestation du cadre régional ou classement obtenu aux championnats suisses
ROCK ACROBATIQUE	Danser à un niveau national : 12e degré & 13e degré = Main class Start, 14e degré = Main class Contact style	Attestation du référent sportif Attestation de niveau
RUGBY	Faire partie du Centre de la performance Genevoise ou partie de l'Académie U16 ou U18 du Servette Rugby Club de Genève.	Attestation du référent sportif Attestation du club
SKI ALPIN	Avoir atteint le niveau suivant : Année 2009 avoir obtenu au moins 150 points FSS selon la liste Swiss-ski 23-24 / Année 2008 : 2009 avoir obtenu au moins 130 points FSS selon la liste Swiss-ski 23-24 / Année 2007 : avoir participé à 4 courses FIS en 23-24 / Année 2006 : avoir participé à 4 courses FIS en 23-24 / Année 2005 : 2006 / 2005 : Année 2007 : avoir participé à 4 courses FIS en 23-24	Attestation du référent sportif Extrait officiel des points FSS ou justificatifs des participations aux courses FIS

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
SKI NORDIQUE	faire partie des cadres GSS	Attestation du référent sportif signée par GSS
TENNIS FEMININ	Avoir atteint le niveau suivant (le classement 1/2023 fait foi) Année 2009 : R2, 2008 : R2, 2007 : R1, 2006 : R1, 2005 : N4	Attestation du référent sportif Extrait du classement Swiss Tennis
TENNIS MASCULIN	Avoir atteint le niveau suivant (le classement 1/2023 fait foi) Année 2009 : R3, 2008 : R3, 2007 : R2, 2006 : R2, 2005 : R1	Attestation du référent sportif Extrait du classement Swiss Tennis
TENNIS DE TABLE	Appartenir au cadre de l'AGTT	Attestation du référent sportif Attestation de l'AGTT
TRAMPOLINE	Appartenir au centre cantonal de l'AGG	Attestation du référent sportif Attestation de l'AGG
TRIATHLON	Etre classé au minimum à 3 courses de la Youth League 2023 ou à 2 courses de la Nationale League 2023	Attestation du référent sportif Classements obtenus à la Youth League ou à la Nationale League (extrait officiel de Swiss Triathlon)
VOLLEYBALL	Avoir participé aux championnats suisses de l'année en cours ou Faire partie de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe)	Attestation du référent sportif Attestation du club ou de l'AVGe
WAKEBOARD	Etre qualifié-e pour la finale des championnats suisses de l'année en cours	Attestation du référent sportif Classement obtenu à la finale des championnats suisses (extrait officiel)
POUR LES AUTRES SPORTS	Consacrer au minimum 8 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline. Avoir réussi les minima pour participer aux championnats suisses de l'année en cours	Attestation du référent sportif Classement obtenu aux championnats suisses (extrait officiel de la Fédération nationale).

## Conditions d'octroi statut particulier sports, danse et arts élèves de la section maturité interne

### A. PRÉSENTATION ET CONDITIONS D'OCTROI

Le dispositif Art/Sport permet de concilier un parcours scolaire ou professionnel et une pratique artistique ou sportive de haut niveau. En choisissant ce parcours, les élèves sélectionnés suivent une formation scolaire sur mesure qui leur permet d'accéder à la formation gymnasiale et de préparer des études supérieures futures, sans devoir renoncer à leur parcours artistique ou sportif.

#### Conditions d'admission et inscriptions

- Atteindre les niveaux artistiques ou sportifs requis, définis en collaboration avec les associations sportives et les écoles d'enseignements artistiques.
- Pratiquer son activité artistique ou sportive au moins 10 h au sein de l'enseignement secondaire II, hors stages et week-ends.
- Sur le plan scolaire, les résultats et le comportement de l'élève doivent être satisfaisants.
- L'inscription s'effectue chaque année.

### B. LES MESURES INDIVIDUELLES

Les mesures individuelles offrent un aménagement individualisé des horaires scolaires. Les élèves Art/Sport sont scolarisés dans une classe ordinaire et émettent des souhaits pour la constitution de leur horaire. Ces souhaits individuels sont pris en considération dans la mesure du possible.

#### Les aménagements proposés sont les suivants :

- Aménagement individualisé des horaires ;
- Libération des élèves pour les compétitions, les stages ou les productions artistiques ;
- Tous les élèves Art/Sport sont automatiquement dispensés des cours d'éducation physique ;
- Les élèves ont la possibilité d'allonger la durée de leurs études (en fonction du dossier) ;
- Soutien scolaire à disposition des élèves ;
- Une coordination et un suivi sont assurés conjointement par un doyen de la section maturité et par le responsable du dispositif Art/Sport à Florimont.

### Les choix possibles et conseillés

- Options spécifiques proposées à Florimont : Physique et Application des mathématiques, Économie et Droit, Biologie et Chimie, Espagnol.
- Options spécifiques conseillées : Économie et Droit, Espagnol.
- Niveau de mathématiques conseillé : niveau standard.
- Langue nationale : allemand ou italien.
- Langue conseillée : italien
- Arts visuels obligatoires pour les sportifs.
- Choix d'options complémentaires restreint : L'option complémentaire «sport» est possible mais sans dispense de la pratique sportive.

ATTENTION : CERTAINES OPTIONS ET PROFILS SCOLAIRES NE SONT PAS COMPATIBLES AVEC LE DISPOSITIF ART/SPORT.

### C. NIVEAUX, CRITÈRES SPORTIFS REQUIS ET JUSTIFICATIFS À FOURNIR

S'agissant des sports individuels, l'élève qui remplit au moins l'une des conditions suivantes peut effectuer une demande d'admission ou de maintien.

- 1) Posséder une Swiss Olympic Talent card Régionale ou Nationale.
  - 2) Faire partie d'une équipe nationale ou être membre d'un cadre national.
- Il doit alors joindre le justificatif suivant : copie de la Swiss Olympic Talent Card, ou attestation de la fédération nationale

Si aucune de ces conditions ne sont remplies, les critères suivants s'appliquent pour les disciplines sportives mentionnées ci-dessous :

Les élèves qui pratiquent une activité sportive au bénéfice d'un centre cantonal de la relève reconnu par le canton de Genève doivent répondre aux conditions suivantes et signer le formulaire d'inscription en Art/Sport transmis par la structure sportive.

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
ARTISTIC SWIMMING	Appartenir aux 10 meilleures nageuses suisses figures imposées (janvier 2023)	Extrait officiel du classement obtenu au championnat suisse
ATHLETISME	Appartenir aux huit meilleurs athlètes suisses par année d'âge et par discipline (résultats outdoor ou indoor) selon le ranking Swiss Athletics de 2022 ou Être en possession d'une Swiss Olympic Talent Card Locale	Extrait 2022 du ranking de Swiss Athletics ou Copie Swiss Olympic Talent Card Locale

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
BASKETBALL MASCULIN ET FEMININ	Faire partie de la sélection de Genève Basket Académie	Attestation du club
BMX	Participer à une finale des Championnats d'Europe, de Coupe d'Europe, des Championnats du Monde ou de Coupe du Monde en 2022.	Extrait du classement 2022 de l'une de ces compétitions
CYCLISME	Faire partie de TSP Cadre Cycliste Genève.	Attestation de TSP
ÉQUITATION	Participer à la finale des championnats romands 2022	Extrait d'un classement de la finale
FOOTBALL FEMININ	Faire partie de la sélection M 17 des joueuses nées en 2008 du Servette FC Chênois féminin	Attestation du club
FOOTBALL MASCULIN	Faire partie de la sélection M16-M17-M18-M21 du Servette FC	Attestation du club
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE	Posséder une Swiss Olympic Talent Card Locale et remplir au moins une des conditions suivantes : 1- Faire partie du centre cantonal d'entraînement (CCE) 2- Avoir participé aux championnats suisses 2022	Copie Swiss Olympic Talent Card Locale et attestation de l'AGG ou extrait du classement aux championnats suisses
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	Posséder une Swiss Olympic Talent Card Locale et remplir au moins une des conditions suivantes : 1- Faire partie du centre cantonal d'entraînement (CCE) 2- Avoir participé aux championnats suisses 2022	Copie Swiss Olympic Talent Card Locale et attestation de l'AGG ou extrait du classement aux championnats suisses

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	<p>Posséder une Swiss Olympic Talent Card Locale ou remplir au moins une des conditions suivantes :</p> <p>1- Faire partie du centre régional de performance (CRP) ou d'un cadre national</p> <p>2- Avoir participé aux championnats suisses individuel ou Groupe 2022</p> <p>Catégories P2 à P5 : appartenir aux 15 meilleures gymnastes</p> <p>Catégories P6 et groupes : appartenir aux 10 meilleures gymnastes</p>	Copie Swiss Olympic Talent Card Locale ou extrait du championnat suisse
HANDBALL	Faire partie de la sélection Team Talent Handball	Attestation de la sélection
HOCKEY SUR GLACE MASCULIN	Faire partie de la sélection U17 ou U20 de l'Association Genève Futur Hockey	Attestation du club
NATATION	<p>Obtenir dans une discipline les points «Rudolph» suivants entre février 2022 et février 2023 :</p> <p>2008 et 2007 :10 points Rudolph (bassin 50m)</p> <p>2006 :11 points Rudolph (bassin 50m)</p> <p>2005 :11,5 points Rudolph (bassin 50m)</p> <p>2004 :12 points Rudolph (bassin 50m)</p>	Extrait officiel des points FFS ou FIS
SKI NORDIQUE	Appartenir aux cadre romands ou équivalents	Attestation de Ski Romand
SKI ET SNOWBOARD FREESTYLE	Appartenir aux cadre romands ou équivalents	Attestation de Ski Romand
TENNIS FEMININ	Avoir atteint le niveau suivant (le classement 03/2023 fait foi) Année 2008 : R2, 2007 : R1, 2006 : N4, 2005 : N4, 2004:N3	Extrait du classement Swiss Tennis

Sport pratiqué	Niveau requis	Justificatif à joindre à la demande
TENNIS MASCULIN	Avoir atteint le niveau suivant (le classement 03/2023 fait foi) Année 2008 : R2, 2007 : R2, 2006 : R1, 2005 : R1, 2004:N4	Extrait du classement Swiss Tennis
TENNIS DE TABLE	Appartenir à l'ITTG	Attestation de l'ITTG
TCHOUKBALL FEMININ et MASCULIN	Faire partie de la sélection Centre de la relève du Tchoukball Genevois	Attestation du Centre
TRAMPOLINE	Posséder une Swiss Olympic Talent Card Locale et remplir au moins une des conditions suivantes : 1- Faire partie du centre cantonal d'entraînement (CCE) 2- Avoir participé aux championnats suisses 2022	Copie Swiss Olympic Talent Card Locale et attestation de l'AGG ou extrait du classement aux championnats suisses
VOLLEYBALL	Faire partie de l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe)	Attestation du club ou de l'AVGe
VTT	Appartenir au cadre Talent Romandie	Attestation de Talent Romandie, dès 18 ans extrait de Swiss cycling sept. 2022
POUR LES AUTRES SPORTS D'EQUIPE	L'élève doit remplir l'une des conditions suivantes : 1. Posséder une Swiss Olympic Talent Card Nationale 2. Faire partie d'une équipe nationale 3. Faire partie d'une équipe de ligue nationale A	Copie Swiss Olympic Talent Card Nationale ou attestation de la fédération nationale ou de l'équipe

## D. AUDITIONS, CRITÈRES ARTISTIQUES REQUIS ET JUSTIFICATIFS À FOURNIR

*Toutes les démarches doivent être faites par l'élève et ses parents, à titre individuel.*

### DANSE ET MUSIQUE : AUDITION POUR LE PROGRAMME ART/SPORT

Des auditions sont organisées à l'échelle du canton selon les modalités précisées ci-dessous. Un(e) élève en classe arts et sport (danse ou musique) en 4e à Florimont qui souhaiterait intégrer le parcours gymnasial Art/Sport devrait donc se présenter, pour un musicien, à l'audition de musique organisée par la HEM ; et pour un danseur, à l'audition organisée par les Rencontres Professionnelles (RP) de Danses-Genève. Seules ses auditions peuvent garantir que le niveau artistique requis est atteint. Si l'issue de ces auditions est favorable alors l'élève pourra, dès son entrée en classe de 3e maturité, bénéficier des aménagements proposés dans le cadre du dispositif Art/Sport.

#### DANSE

Pour se présenter à l'audition, les élèves doivent, en principe, suivre un cursus préprofessionnel d'une école accréditée par le canton de Genève (<https://www.ge.ch/enseignements-artistiques-délégués/accréditation-écoles-accréditées>), au sens de l'art. 106 de la loi sur l'instruction publique (C 1 10). Les élèves d'une école non accréditée ou qui ne suivent pas un cursus préprofessionnel sont admissibles à l'audition avec une justification d'une pratique de minimum 10 heures hebdomadaire, du lundi au vendredi (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération).

La demande d'inscription au dispositif s'accompagne automatiquement d'une inscription à «l'audition SAE».

L'audition est organisée par les Rencontres Professionnelles (RP) de Danses-Genève, qui est chargée de convoquer les élèves et de constituer le jury externe et professionnel dans les domaines de la danse contemporaine et de la danse classique. La présidence du jury est garante de la qualité des travaux et de la neutralité des notations.

Les compétences suivantes sont évaluées par le jury :

#### 1. Compétences techniques

Corps: potentiel physique, placement, qualité des appuis, maîtrise du vocabulaire, lisibilité du mouvement, coordination, etc.

Espace: clarté des directions et orientations dans l'espace, lisibilité des déplacements et trajets, etc.

Temps: sens du rythme, musicalité, phrasé, respiration, etc.

Energie: poids, dynamique, détente, qualité de mouvement, etc.

2. **Compétences sociales et personnelles** notamment : relation aux autres, concentration, présence, créativité, etc.

#### Disciplines principales et complémentaires

Chaque élève de 14 ans ou moins (en date du 1er février 2023) doit présenter 2 des 3 disciplines au programme : danse classique, danse contemporaine ou improvisation solo d'1min. La discipline principale et la discipline secondaire sont annoncées lors de l'inscription de l'élève, en concertation avec la direction de son école de danse.

### Notation

Chaque discipline est notée sur 6 points au maximum. La fraction 1/2 peut être employée. Les points obtenus dans la discipline principale comptent à double, ceux obtenus dans les disciplines complémentaires comptent pour moitié. Les notes finales sont arrondies à la décimale.

Les élèves de 14 ans ou moins en date du 1er février 2023 peuvent obtenir 15 points au maximum.

Les élèves obtenant une note égale ou supérieure à 10 points obtiennent un préavis favorable du jury.

Les élèves de plus de 14 ans en date du 1er février 2023 peuvent obtenir 18 points au maximum.

Les élèves obtenant une note égale ou supérieure à 12 points obtiennent un préavis favorable du jury.

Les élèves ayant reçu un avis défavorable et souhaitant un retour peuvent contacter par e-mail la personne responsable de l'audition afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique.

### Maladie / blessure

En cas de maladie ou de blessure survenues avant la date de l'audition ou au cours de l'audition, l'élève doit en informer immédiatement la personne responsable de l'audition et fournir un certificat médical dans les plus brefs délais. Une convocation à une nouvelle audition pourra lui être envoyée. Seules deux auditions au maximum (audition initiale + audition de rattrapage) pourront être organisées.

### Justificatif à fournir

Attestation de l'école de danse

### MUSIQUE

Pour se présenter dans le dispositif Art/Sport, les élèves doivent, en principe, suivre un cursus préprofessionnel d'une école accréditée par le canton de Genève. Les élèves d'une école non accréditée ou qui ne suivent pas un cursus préprofessionnel doivent justifier d'un cursus musical complet (suivre au minimum 2 cours hebdomadaires de pratique instrumentale, un cours de formation/théorie musicale et un cours de pratique collective).

La demande d'inscription au dispositif s'accompagne automatiquement d'une inscription à l'audition SAE. A noter que cette audition est indépendante de l'audition d'admission en cursus préprofessionnel d'une école accréditée.

L'audition est organisée par la Haute école de musique (HEM) qui est chargée de convoquer les élèves et de constituer le jury externe, qui est composé d'une personne membre de la direction de la HEM, à titre de président ou de présidente, d'une personne représentant le dispositif musique-école du canton de Vaud, et de deux personnes expertes désignées par la CEGM pour le classique respectivement pour le jazz et les musiques actuelles, en fonction du profil des élèves.

L'élève présente un programme avec un minimum de trois pièces d'époque et de styles différents (au moins deux langues pour le chant), d'une durée minimum de 15 minutes. L'audition, d'une durée maximale de 20 minutes, comprend l'épreuve instrumentale ou vocale ainsi qu'un entretien de motivation avec le jury.

Le jury pourra être amené à n'écouter qu'une partie du programme si celui-ci ne permet pas d'être joué dans son intégralité.

L'évaluation du niveau atteint dans la pratique musicale, se traduira par l'octroi d'un préavis. Ce dernier, basé sur le niveau actuel technique/musical/artistique ainsi que sur le rapport entre le niveau/âge et le potentiel de développement de l'élève sera dénommé admissible prioritaire, admissible ou non-admissible (ne remplissant pas les conditions minimales requises pour qu'une admission dans le dispositif SAE puisse être envisagée).

Les préavis, ne constituant pas une décision d'admission, seront transmis à l'issue des auditions des 8, 11 et 15 mars au service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC).

En cas de maladie ou de blessure survenues avant la date de l'audition ou au cours de l'audition, l'élève doit en informer immédiatement la personne responsable de l'audition et fournir un certificat médical dans les plus brefs délais. Une convocation à une nouvelle audition pourra lui être envoyée. Seules deux auditions au maximum (audition initiale + audition de rattrapage) pourront être organisées.

#### **Maintien dans le dispositif Art/Sport**

Les élèves d'une école accréditée par le canton de Genève ne doivent plus se présenter à une audition en cas de demande de maintien au sein du dispositif. Les élèves d'une école non accréditée doivent se présenter à l'audition chaque année.

#### **Justificatif à fournir**

Attestation de l'école de musique avec un descriptif du cursus musical complet

## Demande de statut particulier

### Attestation du responsable

A COMPLETER EN LETTRES **MAJUSCULES** – SVP – ET EN COCHANT TOUTES LES CASES QUI CONVIENNENT

Nom et prénom de l'élève : .....

Nom et prénom du/de la **responsable musical/e** : .....

Nom et prénom du/de la **responsable de la danse** : .....

Fonction : .....

Institution: .....

Téléphone : ..... Adresse Email : .....

Le/la référent/e certifie que **l'élève** répond aux critères requis ( voir conditions d'octroi et niveaux requis)

Nous : .....certifions que : .....

est inscrit/e en filière préprofessionnéee auprès de : .....

Actuellement (2022-2023) scolarisé en Maturité :  3<sup>e</sup>  2<sup>e</sup>  1<sup>e</sup>  T<sup>ale</sup>

est/était déjà l'année précédente au bénéfice d'un statut particulier et/ou d'une dispense de sa matière artistique  oui  non

Danseuse / danseur

Nom de l'école de danse : .....

Musicienne / Musicien

Nom de l'institution musicale : .....

Pour tous joindre le programme prévisionnel et détaillé des représentations prévues pour l'année à venir

## Validation des parents / de l'élève

Nous avons pris connaissance des conditions d'octroi et niveaux requis et certifions exactes les informations transmises dans le dossier :

Signature des parents «pour accord» : .....

Date : .....

Signature de l'élève «si majeur-e» : .....

Date : .....

### AVOIR ATTEINT LE « NIVEAU REQUIS » VOIR CI-APRÈS ;

2. Le/La responsable légal-e ou l'élève majeur-e, adresse au Doyen dans les délais fixés, un dossier complet avec les éléments ci-après : le formulaire dûment complété et signé par les parties et une photocopie de la licence.

#### B. Conditions particulières à noter

L'élève (ou ses parents s'il est mineur) doit prendre connaissance des conditions suivantes :

- L'élève dispensé du cours d'éducation physique ne sera pas soumis aux évaluations et cette matière ne sera pas prise en compte dans sa certification.
- La dispense pour les élèves en OC Sport ne concerne que la partie discipline fondamentale.
- L'analyse de la demande est basée sur le niveau artistique ou sportif de l'élève et sur sa charge d'entraînement.
- La dispense n'est valable que pour l'année scolaire en cours.
- La décision (octroi ou refus) de la dispense des cours d'éducation physique est communiquée directement à chaque élève intéressé-e majeur-e ou à son/sa représentant-e légal-e et tant que la décision n'est pas notifiée, l'élève est astreint-e aux cours d'éducation physique.
- L'élève qui cesse sa pratique artistique ou sportive de haut niveau doit en informer immédiatement son titulaire et le Doyen. La dispense du cours d'éducation physique sera alors annulée et l'élève sera tenu de réintégrer le cours.

#### Délai d'inscription

Pour tous les élèves en section maturité Interne et qui répondraient aux critères et niveaux requis :  
**Avant le :**